

# La mutualisation d'emplois dans le secteur de l'animation périscolaire

*C'est possible !*



Marie-Annette BERGEOT,  
Maire de Villaines-les-rochers

Interview réalisé par la



## TÉMOIGNE



### QUEL EST L'OBJECTIF D'UNE MUTUALISATION D'EMPLOIS ?

« L'objectif c'est la pluriactivité d'un animateur en Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ou d'un animateur périscolaire. L'enjeu est de pouvoir employer les salariés sur des contrats avec des volumes horaires hebdomadaires plus importants tout en assurant une continuité dans l'accompagnement de l'enfant. »



### AVEZ-VOUS DES EXEMPLES CONCRETS DE MUTUALISATION D'EMPLOIS DANS CE SECTEUR ?

« Nous avons réussi à construire des parcours avec certains salariés qui cumulent aujourd'hui des missions d'animation périscolaire, de service, d'animation de la pause méridienne et de nettoyage. Pour cela, il est important que les salariés est une qualification et des compétences reconnues dans l'animation auprès des enfants. Cette présence sur plusieurs temps du périscolaire apporte une continuité rassurante pour les enfants et les parents. »



### POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE UN PEU PLUS SUR LE PARCOURS DE CES SALARIÉS ?

« Oui, bien sûr. Une personne a commencé à travailler sur un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en nettoyage. Elle souhaitait développer ses compétences dans l'animation et a passé le BAFA pour pouvoir travailler sur les temps d'animation périscolaire et extrascolaire. Par la suite, elle a aidé à la cantine puis a été retenue comme cantinière, ce qui lui permet aujourd'hui de travailler à temps complet, avec des activités variées.

De même, une employée de mairie en surveillance à la restauration scolaire et en nettoyage, travaille auprès des enfants durant les Temps d'Activités Périscolaires et effectue des remplacements d'ATSEM. »

### *Pour résumer...*

« Ces deux personnes ont de véritables compétences dans l'animation et l'accompagnement auprès des enfants. Cette pluriactivité a permis de proposer un temps de travail significatif tout en développant l'emploi local, dans l'objectif principal, d'assurer le bien être des enfants au quotidien. »